

Prix de l'égalité des chances

Prix Lux 2024

L'Université de Berne décerne cette année pour la huitième fois le prix de l'égalité des chances Prix Lux. Les mesures récompensées doivent promouvoir activement l'égalité des chances.



Conditions de participation

Peuvent être nominés des unités universitaires (par ex. instituts, facultés, unités organisationnelles) ou des groupes de personnes qui s'engagent pour l'égalité des chances à l'Université de Berne. Les mesures récompensées doivent promouvoir activement l'égalité des chances - liées au racisme, au sexe, à l'origine sociale, au harcèlement sexuel, à un handicap physique ou mental, à l'expérience de migration, à l'orientation sexuelle ou à l'âge. Elles doivent également stimuler la discussion sur les thèmes de l'égalité des chances innovantes, originales et durables ainsi que présenter un potentiel de transfert.

Prix

Le prix s'élève à CHF 2000.- et est accompagné d'un objet lumineux.

Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 juin 2024 au plus tard. Envoyez vos propositions et vos explications par e-mail à info.afc@unibe.ch ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Vous trouverez plus d'informations sur notre site Internet : www.prix-lux.unibe.ch

Votre équipe s'engage-t-elle pour l'égalité des chances à l'Université de Berne ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature !

u^b